

Le célibat définitif des personnes âgées au Cameroun : facteurs explicatifs et vulnérabilités

EYINGA DIMI Esther Crystelle, Bureau Central des recensements et des Etudes de Population, Yaoundé, Cameroun

Résumé

Cette étude a pour objectif d'identifier quelques facteurs explicatifs du célibat définitif chez les personnes de 60 ans et plus au Cameroun et d'examiner le lien qui pourrait exister entre leur célibat et leurs situations de vulnérabilité. Elle s'appuie sur les données de l'enquête Camerounaise auprès des ménages réalisée en 2014 (ECAM 4). Au terme de celle-ci, il ressort que le célibat définitif des personnes âgées est bel et bien une réalité au Cameroun. Par ailleurs, on peut noter que les personnes âgées célibataires sont très souvent de faible niveau d'éducation et sont dans leur grande majorité non pauvres. De plus, les taux de célibat sont plus élevés chez les cadres et patrons de même que chez les travailleurs agricoles. Dans ce sens, la thèse de l'hypergamie pourrait être l'un des facteurs de ce célibat. En outre, le risque de faire face à une vulnérabilité structurelle et relationnelle est bien réel chez les célibataires âgés. Des mesures spécifiques visant la prise en charge économique et l'accompagnement psychosocial de ces célibataires vulnérables d'âge avancé devraient également être initiées.

Mots clés : Célibat définitif - personnes âgées - vulnérabilité

Abstract

The goal of this study is to identify some explanatory factors pertaining to permanent celibacy for persons aged sixty (60) and above in Cameroon, and also examine the possible link existing between the celibacy and the vulnerability of these persons. This study is based on data obtained from the Cameroon Households Survey, which took place in 2014 (ECAM 4). It highlights the fact that permanent celibacy of elderly persons is a reality in Cameroon. Moreover, it can be noted that elderly never-married persons are very often undereducated and mostly well-to-do. Also, there are higher numbers of unmarried persons among senior executives and bosses than can be found among farmers. In addition, the risk of confronting structural and relational vulnerability is quite evident with elderly never-married persons. From this study, it can be concluded that specific measures for economic catering and psychosocial support should be provided to this category of elderly persons.

Keywords: permanent celibacy - elderly persons - vulnerability

Introduction

En Afrique, le mariage revêt un caractère normatif et presque obligatoire. La culture, au travers des coutumes et traditions, contribue très souvent au conditionnement mental des individus (Hofstede, 2001), les obligeant ainsi à se mettre en couple. Par ailleurs, les religions chrétienne et musulmane contribuent à renforcer cette universalisation du mariage, considéré comme une institution divine. Par conséquent le célibat définitif, c'est-à-dire la situation d'un individu qui atteint l'âge de 50 ans sans avoir contacté une union, que celle-ci soit légale, coutumière ou consensuelle, est quasi-absent (Antoine, 2002). Dans la plupart des pays africains, on se marie de plus en plus tard (Hertrich et Pilon, 1997) et plus particulièrement en milieu urbain. Les statistiques montrent qu'en Afrique, le célibat définitif reste relativement faible (Locoh, 2001). Si on s'intéresse particulièrement aux personnes âgées de 60 ans et plus ; on peut par exemple noter que quasiment la majorité d'entre elles (95.6%) a vécu (ou vit) en couple. En effet, plus de la moitié d'entre elles sont en union (54,3 %), tandis que plus d'un tiers (37,2%) sont veuf(ve)s, seulement 4,4% sont célibataires et 4,2% sont divorcé(e)s ou séparé(e)s.(ECAM, 2014). Dans ce contexte, le célibat d'un adulte ou pire encore d'une personne âgée fait figure d'anomalie. Il est considéré comme une déviance qui bouleverse en profondeur les modèles culturels. Or, en raison du désir de s'autodéterminer, du modernisme ou de l'entrée massive des femmes dans le marché du travail, mais surtout des difficultés économiques, on assiste aujourd'hui en Afrique à une remise en question des normes de mariage et à la montée du célibat à tout âge, y compris chez les personnes âgées.

Dans un contexte où le mariage est valorisé, qu'est-ce qui peut bien expliquer qu'on reste encore célibataire jusqu'à un âge relativement avancé ? Une autre question qu'on pourrait se poser est celle de savoir quelles sont les conséquences de cette situation matrimoniale sur la qualité de vie des personnes âgées (PA¹) ? Les grandes évolutions des structures matrimoniales ont fait l'objet de multiples recherches. En Afrique, les travaux menés jusqu'ici se sont surtout intéressés aux déterminants de l'entrée en union (Lesthaeghe et *al.*, 1989 ; van de Walle, 1996 ; Hertrich, 2008). On sait encore très peu de choses sur les facteurs explicatifs du célibat définitif aux âges relativement jeunes et surtout aux âges avancés. Cette étude a ainsi pour objectif d'identifier quelques facteurs susceptibles d'expliquer le célibat définitif chez les personnes de 60 ans et plus au Cameroun et d'examiner le lien qui pourrait exister entre leur célibat et leurs situations de vulnérabilité.

1. Célibat des personnes âgées : théories explicatives et conséquences

Dans son acception large, le célibat est synonyme de vie sans conjoint (Rattin, 2005). Cette première définition rend compte de la solitude conjugale et non pas de l'entrée dans la cohorte des célibataires, au sens démographique du terme, le célibat définitif, renvoyant à la situation matrimoniale d'un individu qui n'a jamais contracté une union, qu'elle soit légale, traditionnelle ou consensuelle et qui ne vit pas en couple (Mazuy, 2002 ; Bessière, 2008).

Selon cette deuxième acception démographique, le phénomène de célibat peut s'analyser suivant plusieurs approches : culturaliste, « économiciste », modernistes et

¹ PA : Personne âgée

compréhensive. Selon la perspective culturaliste, le célibat est considéré comme une déviance, par rapport aux normes de mariage universel édictées par la culture. Locoh (1988) souligne en effet que, l'exceptionnalité du célibat définitif dans la majeure partie de l'Afrique est déterminée par les valeurs morales africaines d'inacceptabilité de ce mode de vie.

L'approche « économiciste » quant à elle, suggère que les choix matrimoniaux sont précédés d'une analyse des coûts et bénéfices escomptés du mariage. Selon cette approche, les difficultés économiques pourraient justifier le célibat forcé des individus les moins nantis. Par ailleurs, la nécessité d'accumuler la compensation matrimoniale qu'est la dot (Locoh, *idem*) de même que les dépenses inhérentes aux préparatifs du mariage pourraient décourager les candidats au mariage. De même, la théorie de l'hypergamie qui se résume en la recherche d'une mobilité sociale ascendante par le mariage, pourrait expliquer le célibat, les individus ne voulant pas contracter des alliances « au rabais ».

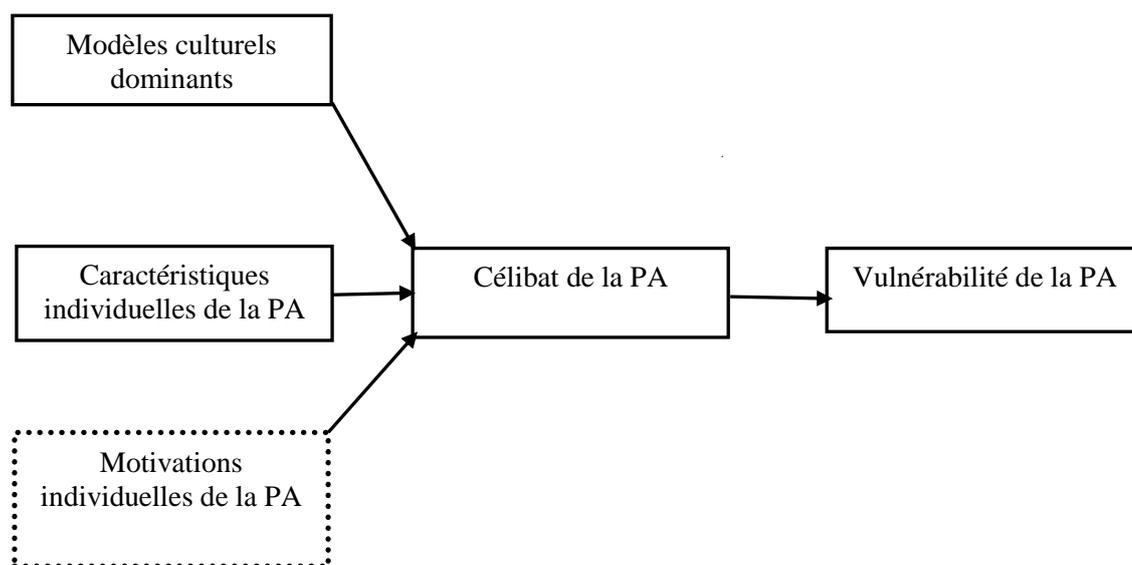
Du point de vue des modernistes, le célibat définitif est conséquent à l'adoption d'attitudes modernes, du fait de la scolarisation qui favorise l'émancipation des individus. Ces derniers s'éloignent des traditions et normes culturelles et assument désormais leur choix de rester célibataire. Aussi, les africains se trouvent-ils désormais partagés entre deux logiques contradictoires : la logique universelle de la modernité qui valorise le célibat et qui gagne du terrain, surtout en milieu urbain, versus la logique spécifique des traditions hiérarchiques, qui prône le mariage à tout prix et à tous les prix. Les démographes estiment de ce fait que, la possibilité de choisir librement son conjoint expliquerait en grande partie la montée du célibat définitif (Hajnal, 1965 ; Henry, 1969 ; Le Bras, 1996).

Enfin, l'approche compréhensive amène à envisager le célibat comme un choix, comme le reflet d'une hésitation à accepter totalement les normes préétablies en même temps qu'une manière d'exprimer son refus de se confronter aux difficultés de la vie de couple. Ces tentatives d'explication amènent ainsi à identifier un certain nombre de facteurs qui pourraient expliquer le célibat définitif de la personne âgée : les modèles culturels dominants, leur situation économique ainsi que leurs motivations personnelles.

Sous un autre angle, on peut souligner que le célibat pourrait contribuer à la vulnérabilité relationnelle (Cohen, 1997), structurelle et/ou économique des individus. La vulnérabilité relationnelle est liée à la rupture de liens relationnels et à l'absence d'un « capital social », qui au sens de Bourdieu (1980) comprend non seulement le réseau relationnel mais également le réseau potentiellement mobilisable. Le célibat pourrait ainsi cacher une grande souffrance affective ou relationnelle et un isolement social. Celle-ci est d'autant plus accrue chez les personnes âgées n'ayant aucune progéniture. D'où le mal-être psychique qu'elles peuvent ressentir. On note également que certains célibataires peuvent aussi compenser la fragilité éventuelle de leurs liens familiaux par un fort réseau amical. La vulnérabilité structurelle quant à elle, renvoie à l'isolement résidentiel de la personne âgée. La vulnérabilité économique² pourraient également être plus accentuée chez ces célibataires d'âge avancé, sans enfants à même de leur apporter une assurance-vieillesse, ni conjoint(e) capable de leur apporter une aide financière ou matérielle. Ces différentes relations peuvent être schématisées ci-après :

² En Afrique en général, et au Cameroun en particulier, cette vulnérabilité est davantage due à l'absence de couverture sociale et d'assurance maladie.

Figure 2.1 : Schéma conceptuel du célibat définitif des personnes âgées



Source : Nous-mêmes

Dans le cadre de cette étude, les approches économicistes et modernistes seront privilégiées car, celles-ci s'appliquent davantage au contexte de mutations sociales en cours au Cameroun et de crise économique qui pourraient décourager l'entrée en union. De même, on va davantage se focaliser sur les situations de vulnérabilité structurelle, relationnelle et économique des personnes âgées.

2. Données et Méthodes

L'étude s'appuie sur les données de l'enquête Camerounaise auprès des ménages réalisée en 2014 (ECAM 4) dont l'objectif était de fournir des informations pertinentes sur la pauvreté monétaire ainsi que les conditions et cadre de vie des populations. Un questionnaire administré au chef de ménage permet de collecter des informations sur le ménage (revenu, consommation, accès aux infrastructures de base) leurs membres (santé, éducation, activité économique, des membres du ménage perception de la pauvreté) et les caractéristiques du logement. Au total, l'enquête a couvert 12 847 ménages ordinaires.

L'étude va cibler les personnes âgées de 60 ans et plus, bien que le célibat définitif, au sens démographique du terme, concerne les personnes de 50 ans et plus qui n'ont jamais contracté une union, que celle-ci soit légale ou consensuelle. Ce choix se justifie par le fait que les 60 ans et plus seraient un peu plus désavantagé sur le marché matrimonial comparativement aux 50-59 ans, d'une part en raison des effets beaucoup plus prononcés du vieillissement, et qui pourraient déteindre sur leur attrait physique, et d'autre part, du fait de la faiblesse de leurs revenus, dans le contexte camerounais de faible couverture sociale, qui pourrait dissuader les personnes voulant se mettre en couple avec ces derniers. L'échantillon compte ainsi 2 556 personnes âgées appartenant à ces ménages ordinaires.

La variable d'intérêt de l'étude est le statut matrimonial. Cette variable comprend quatre modalités à savoir : célibataire ; en union ; veuf/veuve, divorcée/séparée. Les caractéristiques d'identification sociale suivantes permettront de mieux analyser le statut matrimonial des personnes âgées : le sexe, le groupe d'âges, le niveau d'instruction et le niveau de vie.

Par ailleurs, pour mettre en évidence les effets du statut matrimonial sur la situation de vulnérabilité des personnes âgées, on va considérer d'autres variables à savoir : l'état de santé, la situation résidentielle, le lien de parenté avec le chef de ménage et la situation économique.

La distribution des effectifs de chacune de ces variables suivant leurs modalités est présentée dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes âgées enquêtées

| Variables de différenciation | Effectif | Proportion (en %) |
|-----------------------------------------------|----------|-------------------|
| Sexe | | |
| - Masculin | 1 188 | 46,3 |
| - Féminin | 1 378 | 53,7 |
| Groupes d'âges | | |
| - 3 ^{ème} âge (60-79 ans) | 2 153 | 83,9 |
| - 4 ^{ème} âge (80 ans et plus) | 413 | 16,1 |
| Niveau d'instruction | | |
| - Sans instruction | 1 495 | 58,3 |
| - Primaire | 758 | 29,5 |
| - Secondaire 1 ^{er} cycle | 209 | 8,1 |
| - Secondaire 2 nd cycle et plus | 104 | 4,1 |
| Niveau de vie | | |
| - Pauvre | 1 083 | 42,2 |
| - Non pauvre | 1 483 | 57,8 |
| Etat de santé | | |
| - Malade | 356 | 13,9 |
| - Non Malade | 2210 | 86,1 |
| Situation résidentielle | | |
| - vit seule | 531 | 20,3 |
| - Ne vit pas seule | 2365 | 79,7 |
| Lien de parenté des PA accueillies avec le CM | | |
| - Père/mère/Belle-mère du CM | 362 | 36,2 |
| - Frères/Sœurs et leur conjoint (e) | 49 | 4,9 |
| - Descendants du CM ou du conjoint | 20 | 2,0 |
| - Autres personnes apparentées | 51 | 5,1 |
| - Sans lien de parenté avec le CM | 18 | 1,8 |
| Situation économique | | |
| - Vulnérable | 699 | 27,3 |
| - Pas vulnérable | 1867 | 72,8 |
| Statut matrimonial | | |
| - Célibataire | 112 | 4,4 |
| - En union | 1393 | 54,3 |
| - Séparé(e)/Divorcé(e) | 106 | 4,1 |
| - Veuf/veuve | 955 | 37,2 |
| Total | 2 566 | 100,0 |

Source : ECAM, 2014

L'analyse sera essentiellement descriptive, au travers des tableaux croisés. Les valeurs des statistiques p_3 , du test du khi carré de Pearsons, inférieures à 0,05, ont permis de conclure, si on exclut l'état de santé et de la situation résidentielle, à une association entre le statut matrimonial et la plupart de ces variables.

³ Il convient de souligner que lorsque p est inférieure à 0,05 on va conclure à une significativité du test et rejeter de ce fait, l'hypothèse d'indépendance des variables considérées.

En ce qui concerne les concepts utilisés, seront on va prendre en considération plusieurs formes de vulnérabilité : liée à l'état de santé fragile, structurelle, relationnelle, économique. Ainsi, seront considérées comme vulnérables, du point de vue de leur état de santé fragile, toutes les personnes âgées qui ont déclaré avoir souffert d'une maladie au cours des deux semaines précédant l'enquête. La vulnérabilité des personnes âgées peut également être perçue au regard de la structure de leur ménage. Dans ce cas, les personnes âgées qui vivent seules, seront considérées comme faisant face à une vulnérabilité structurelle. Les personnes âgées tout aussi bien être confrontées à une vulnérabilité relationnelle du fait de l'affaiblissement des échanges, avec l'avancée en âge. Nombre d'entre elles, vivent en effet, avec des parents éloignés, des personnes non apparentées au sein des ménages ordinaires ou dans les structures d'accueil, ou sont tout simplement sans domicile fixe. Dans ce cas, les personnes âgées seront considérées comme vulnérables au plan relationnel, elles vivent au sein des ménages ordinaires avec des parents éloignés ou des personnes non apparentées. Enfin, les personnes âgées font face à une vulnérabilité économique lorsqu'elles ne disposent pas de suffisamment de revenus pour assurer leur survie au quotidien, ou lorsqu'elles sont les seules pourvoyeuses de revenus au sein du ménage. Les rentiers et les retraités disposent d'une source de revenus subséquente et régulière, il n'en est pas de même des chômeurs, vieillards, handicapés et femmes au foyer. De ce fait, seront considérées comme vulnérables au plan économique, les personnes âgées au chômage⁴ et les inactifs autres que les retraités et les rentiers.

Sur un tout autre plan, les individus qui vivent dans des ménages dont la dépense annuelle par équivalent adulte est inférieure à 339 715 FCFA par an, soit 931 FCFA par jour, calculé à partir des dépenses de consommation finale des ménages sont considérés comme « pauvres ». Ceux qui vivent dans des ménages dont la dépense annuelle par équivalent adulte est supérieure à ce montant sont considérés comme « non-pauvres ».

3. Résultats et discussions

Après avoir brièvement présenté la situation matrimoniale quelques caractéristiques des célibataires d'âge avancé et identifié quelques facteurs susceptibles d'expliquer ce célibat, nous essaierons d'établir un lien entre célibat et vulnérabilité(s) de la personne âgée.

3.1 Caractéristiques des personnes âgées célibataires

La situation matrimoniale des personnes âgées est une donnée fondamentale, dans la mesure où elle modèle différemment la vieillesse des hommes et des femmes. Au regard du sexe, on peut noter que les hommes et femmes ont des risques différentiels de vieillir en couple par rapport aux hommes. On peut en effet noter, à la lecture du tableau 1 ci-après, que 85,3% des hommes sont en union contre seulement 27,6% des femmes, majoritairement (61,9%) veuves.

Lorsqu'on s'intéresse particulièrement aux célibataires, on peut noter qu'il y a 2,1 fois plus de femmes âgées célibataires que d'hommes âgés célibataires. Ainsi, les hommes âgés sont beaucoup plus « avantagés » que les femmes car, ils ont beaucoup plus de chances de

⁴ Dans le contexte camerounais, bon nombre de personnes âgées continuent de travailler jusqu'à ce qu'elles n'en aient plus la force. Les statistiques montrent en effet que plus de la moitié, soit 54,3%, continue d'exercer une activité économique, tandis que seules 4,9% des personnes âgées ont déclaré percevoir une pension-retraite (RGPH, 2005).

vivre leurs dernières années de vie, en bénéficiant de l'accompagnement de leur(s) épouse(s). En effet, en raison de la surmortalité masculine, de l'écart d'âge au mariage et des plus fortes chances de remariage des hommes, les femmes risquent plus de faire face à des situations de veuvage ou de célibat que les hommes. Ces derniers en revanche pourraient rester mariés jusqu'à leur décès. Au regard du groupe d'âges, il y a 1,6 fois plus de célibataires au 3^{ème} âge qu'au quatrième âge soit respectivement 4,6% et 2,9% pour les deux catégories d'âge. On note également quelque soit le niveau d'instruction considéré, les proportions restent globalement faibles chez les célibataires, soit 4,5% de non instruits, 3% de niveau primaire, 8,6% de niveau secondaire 1er cycle et enfin, 2,9% de niveau second cycle et plus. Il n'existe pas de ce fait une démarcation des célibataires, par rapport à un niveau d'instruction particulier.

Tableau 2 : Repartition (en %) des personnes âgées par statut matrimonial selon quelques caractéristiques individuelles d'identification

| Variables de différenciation | Statut matrimonial | | | | Effectif total |
|--------------------------------|--------------------|----------|-----------------------|-------------|----------------|
| | Célibataire | En union | Séparé(e)/ Divorcé(e) | Veuf/ Veuve | |
| Sexe | | | | | |
| - Masculin | 2,8 | 85,3 | 3,4 | 8,6 | 1 188 |
| - Féminin | 5,7 | 27,6 | 4,8 | 61,9 | 1 378 |
| Groupe d'âges | | | | | |
| - 3ème âge (60-79 ans) | 4,6 | 57,8 | 4,3 | 33,2 | 2 153 |
| - 4ème âge(80 ans et plus) | 2,9 | 35,8 | 3,1 | 58,1 | 413 |
| Niveau d'instruction | | | | | |
| - Sans instruction | 4,5 | 45,3 | 4,1 | 46,1 | 1495 |
| - Primaire | 3,0 | 65,7 | 4,0 | 27,3 | 758 |
| - Secondaire 1er cycle | 8,6 | 66,5 | 4,8 | 20,1 | 209 |
| - Secondaire 2nd cycle et plus | 2,9 | 76,0 | 4,8 | 16,3 | 104 |
| Niveau de vie | | | | | |
| - Pauvre | 3,8 | 60,4 | 3,5 | 32,3 | 1083 |
| - Non pauvre | 4,8 | 49,8 | 4,6 | 40,8 | 1483 |

Source : ECAM, 2014

Alors 53;7% des personnes âgées enquêtées sont des femmes, cette proportion atteint 70,5% chez les célibataires. On note par ailleurs que la proportion des célibataires de niveau d'instruction équivalant au secondaire (18,8%) est supérieure à celle des personnes âgées en union (15;7%), séparé(e)s/divorcé(e)s (14,1%). Seuls les veufs sont vraiment décalés (6;2%). On serait ainsi tenté de penser que le fait d'avoir été à l'école, n'aurait pas favorisé certaines personnes âgées sur le marché matrimonial. Ces célibataires âgés érudits seraient plus ouverts au modernisme, plus rationnels, et moins contraints par les traditions à contracter une union.

Au regard du niveau de vie, on note que quelque soit le statut matrimonial, la proportion des pauvres est toujours inférieure à celle des non pauvres. En outre, alors que 42,2% des personnes âgées sont pauvres, leur proportion est plus élevée chez les personnes âgées en union (46,9 %). Celle-ci se situe à 35;8 % chez les séparés/divorcés et à 36;6 % chez les célibataires et veuf(s)/ veuv(ve)s. Ces statistiques montrent à suffisance que les célibataires âgés ne sont pas toujours dans une situation socio-économique défavorable. Ils sont même plutôt dans une meilleure position.

Tableau 3 : Repartition (en %) des caractéristiques individuelles des personnes âgées selon le statut matrimonial

| Variables de différenciation | Statut matrimonial | | | | Proportion | Effectif |
|--------------------------------|--------------------|----------|--------------------|----------------|------------|----------|
| | Célibataire | En union | Séparé/ Divorcé | Veuf/ Veuve | | |
| Sexe | | | | | | |
| - Masculin | 29,5 | 72,7 | 37,7 | 10,7 | 46,3 | 1188 |
| - Féminin | 70,5 | 27,3 | 62,3 | 89,3 | 53,7 | 1378 |
| Groupe d'âges | | | | | | |
| - 3ème âge (60-79 ans) | 89,3 | 89,4 | 87,7 | 74,9 | 83,9 | 2153 |
| - 4ème âge (80 ans et plus) | 10,7 | 10,6 | 12,3 | 25,1 | 16,1 | 413 |
| Niveau d'instruction | | | | | | |
| - Sans instruction | 60,7 | 48,6 | 57,5 | 72,1 | 58,3 | 1495 |
| - Primaire | 20,5 | 35,8 | 28,3 | 21,7 | 29,5 | 758 |
| - Secondaire 1er cycle | 16,1 | 10 | 9,4 | 4,4 | 8,1 | 209 |
| - Secondaire 2nd cycle et plus | 2,7 | 5,7 | 4,7 | 1,8 | 4,1 | 104 |
| Niveau de vie | | | | | | |
| - Pauvre | 36,6 | 46,9 | 35,8 | 36,6 | 42,2 | 1083 |
| - Non pauvre | 63,4 | 53,1 | 64,2 | 63,4 | 57,8 | 1483 |

Source : ECAM, 2014

3.2 Statut matrimonial et situations de vulnérabilité des personnes âgées

Le statut matrimonial est un facteur clé qui détermine les conditions de vie des personnes âgées ainsi que leur qualité de vie. La vulnérabilité des personnes âgées est d'abord perçue en termes de problèmes de santé (Meire, 2000) et d'incapacités fonctionnelles. L'environnement conjugal a des répercussions positives sur le mode de vie, l'état de santé (Glaser et al., 1997) et l'intégration sociale (Delbès et Gaymu, 2003 ; De Jong Gierveld et al., 1997) des personnes âgées. Elles font généralement face à l'absence du soutien psychoaffectif et physique, de l'assistance et du confort de son conjoint, en plus de celui de leurs enfants. Ceux qui vivent à deux ont très souvent une situation économique plus favorable.

3.2.1 Célibat des personnes âgées et vulnérabilité liée à l'état de santé fragile

A la lecture du tableau 4. ci-après, il ressort que 13,8% des personnes âgées ont déclaré avoir souffert d'une maladie au cours des deux semaines précédant l'enquête.

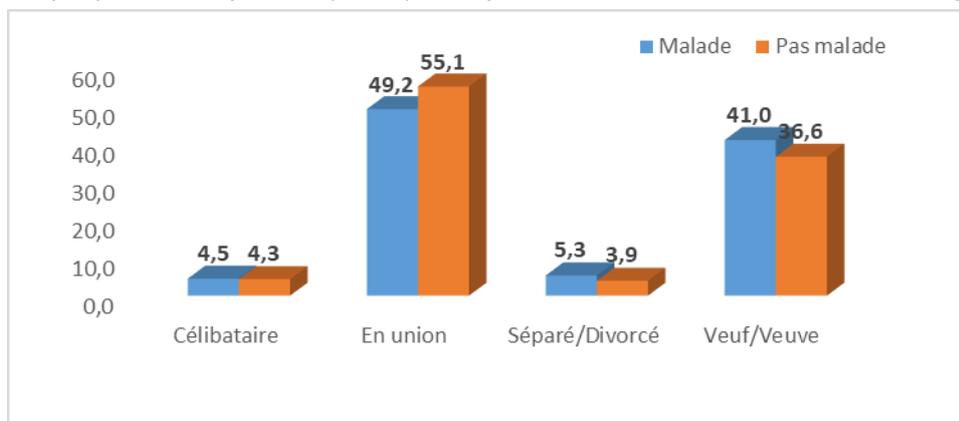
Tableau 4 : Répartition en % des personnes âgées malades ou non selon leur statut matrimonial

| Statut Matrimonial | Etat de santé | | Effectif |
|------------------------|---------------|------------|----------|
| | Malade | Pas malade | |
| - Célibataire | 14,3 | 85,7 | 112 |
| - En union | 12,6 | 87,4 | 1393 |
| - Séparé(e)/Divorcé(e) | 17,9 | 82,1 | 106 |
| - Veuf/Veuve | 15,3 | 84,7 | 955 |
| Proportion | 13,9 | 86,1 | 2 566 |

Source : ECAM, 2014

Dans l'ensemble, 13,9% des personnes âgées enquêtées ont déclaré avoir été malade au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Parmi elles, plus de la moitié, soit 50,8%, sont sans conjoints ainsi qu'il suit : 41,0% de veuf(s)/ veuf(ve)s, 4,5% de divorcés et 5,3% de séparé(e)s/divorcé(e)s. Les mauvaises conditions de santé des personnes âgées sans conjoints pourraient être attribuables non seulement aux troubles psychologiques liés à l'absence de conjoint, et plus particulièrement chez les hommes, à une mauvaise hygiène de vie et notamment d'alimentation du fait de l'absence d'une conjointe capable de leur préparer des repas équilibrés. Dans le contexte socio-culturel africain en général et camerounais en particulier, cette responsabilité incombe essentiellement aux femmes et l'on perçoit mal qu'un homme prépare lui-même ses repas.

Graphique 1 : Proportion (en %) des personnes malades ou non malades par statut matrimonial



Source : ECAM, 2014

3.2.2 Statut matrimonial et vulnérabilité structurelle des personnes âgées

Le type d'arrangement résidentiel est révélateur de la vulnérabilité structurelle à laquelle pourrait être exposée la personne âgée. Bien qu'en Afrique les personnes âgées, en majorité, vivent entourées de leur famille, il y en a d'autres qui vivent isolées. Les personnes âgées qui vivent en couple ou avec d'autres membres du ménage ne font pas face à cette forme de vulnérabilité.

Au regard du tableau 5 ci-après, il ressort que 20,7% des personnes âgées vivent en situation de vulnérabilité structurelle. Cette vulnérabilité se fait ressentir quelque que soit le statut matrimonial considéré. Celle-ci est relativement plus élevée chez les célibataires, qui y font face dans une proportion de 24,1%, alors qu'elle ne touche que 20,9% des personnes en union, 20,3 % de veuf(ve)s et 17,9% de séparé(e)s/divorcé(e)s. Ainsi, les femmes, qui se retrouvent plus fréquemment veuves, risquent davantage de faire face à l'isolement

résidentiel (Delbès et *al.*, 2006 ; United Nations, 2005). Les personnes en union faisant face à ce type de vulnérabilité sont probablement des personnes qui vivent des situations d'union sans corésidence des conjoints.

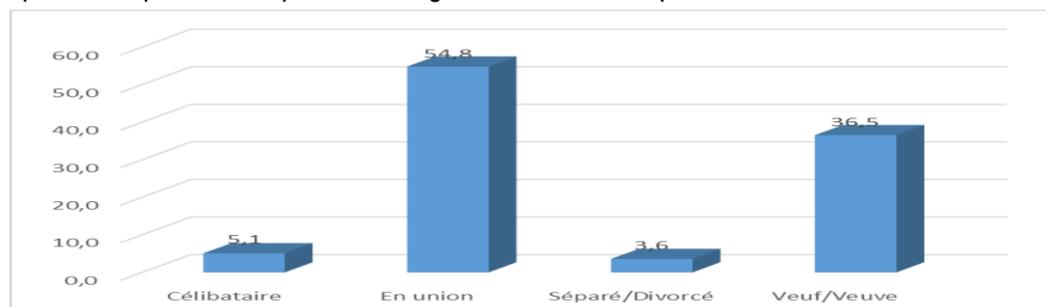
Tableau 5: Répartition (%) des personnes âgées par statut résidentiel selon le statut matrimonial

| Situation résidentielle | Statut Matrimonial | | | | Proportion(en %) |
|-------------------------|--------------------|----------|----------------------|------------|------------------|
| | Célibataire | En union | séparé(e)/divorcé(e) | Veuf/Veuve | |
| - Vit seul | 24,1 | 20,9 | 17,9 | 20,3 | 20,7 |
| - Ne vit pas seul | 75,9 | 79,1 | 82,1 | 79,7 | 79,3 |
| Effectif | 112 | 1393 | 106 | 955 | 2566 |

Source : ECAM, 2014

Lorsqu'on s'intéresse uniquement aux personnes qui vivent seules, on peut noter que plus de la moitié d'entre elles sont en union (54,8%), tandis que 36,5% d'entre elles sont ou veuf(s)/ veuv(ve)s, 5,1% sont célibataires et 3,6% sont séparé(s)/divorcé(e)s

Graphique 2 : Proportion des personnes âgées vivant isolées par statut matrimonial



Source : ECAM, 2014

3.2.3 Statut matrimonial et vulnérabilité relationnelle des 60 ans et plus

La cohabitation avec un parent âgé est une forme de soutien. L'intensité et les formes du soutien familial sont fortement déterminées par le statut matrimonial des parents. A l'examen du tableau 6 ci-après, on peut noter, que sur les 2556 personnes âgées enquêtées 501 personnes, soit 19,5%, sont accueillies dans les ménages. Parmi ces personnes âgées, on compte 71,7% de veuf(ve)s, 14,4% de personnes en union, 8,9 % de célibataires et 5,0% de séparé(s)/divorcé(e)s qui sont dans cette situation.

Il ressort en outre que quelque soit le statut matrimonial, considéré, les personnes âgées accueillies sont surtout les parents biologiques ou les beaux parents des chefs de ménage qui les accueillent. En effet, si dans l'ensemble 72,5% des personnes âgées accueillies par leurs enfants biologiques, gendre ou bru, il y a parmi eux, 76,3% de veuf(ve)s, 72,2% de personnes en union, 60,0% de divorcé(e)s/séparé(e)s et 48,9% de célibataires qui le sont lien de parenté vec le chef de ménage.

On note cependant que 14 % de personnes accueillies sont en situation de vulnérabilité relationnelle. En effet, 10,2% sont accueillies par un parent éloigné et 3,8% par un parent avec lequel elles n'ont aucun lien de parenté.

Tableau 6 : Répartition des personnes âgées accueillies par statut matrimonial selon le lien de parenté avec le chef de ménage et degré d'association

| Lien de parenté | Statut matrimonial | | | | Proportion (en %) |
|-------------------------------------|--------------------|----------|-----------------|-------------|-------------------|
| | Célibataire | En union | Séparé/ Divorcé | Veuf/ Veuve | |
| - Père/mère/Belle-mère du CM | 48,9 | 72,2 | 60,0 | 76,0 | 72,5 |
| - Frères/Sœurs et leur conjoint (e) | 17,8 | 5,6 | 12,0 | 9,2 | 9,6 |
| - Descendants du CM ou du conjoint | 15,6 | 6,9 | 0,0 | 2,2 | 4 |
| - Autres personnes apparentées | 17,8 | 11,1 | 16,0 | 8,6 | 10,2 |
| - Sans lien de parenté avec le CM | 0,0 | 4,2 | 12,0 | 3,9 | 3,8 |
| Proportion en % | 8,9 | 14,4 | 5,0 | 71,7 | 100,0 |
| Effectifs | 45 | 72 | 25 | 359 | 501 |

Source : ECAM, 2014

Par ailleurs, on compte parmi les personnes en situation de vulnérabilité relationnelle 17,8% de célibataires, 15,3% de personnes en union, 18,0% de divorcé(e)s/séparé(e)s et seulement 12,5% sont veuf(ve)s.

3.2.4 Célibat des personnes âgées et vulnérabilité économique

Disposer de suffisamment de moyens financiers pour assurer leur survie au quotidien et payer leurs dépenses de santé est, ce à quoi aspirent la majorité des personnes âgées. Or, nombre d'entre elles font face à une insécurité financière et à la pauvreté.

A l'examen du tableau 6 ci-après, il ressort que 27,2 % des personnes âgées enquêtées sont économiquement vulnérables. Cette vulnérabilité s'observe quel que soit le statut matrimonial considéré. Toutefois, parmi les personnes âgées économiquement vulnérable, il y a une plus grande proportion veuves 53,6% et de personnes en union 38,3%. Les célibataires et séparé(s)/divorcé(e)s ne représentent que 4,7% et 3,3% respectivement de l'ensemble des personnes économiquement vulnérables. Pour ce qui est de la situation des veuf(ve)s, cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant car, parmi eux on retrouve en majorité des femmes en raison de la surmortalité masculine aux âges avancés. Ces dernières ne bénéficient pas toujours d'une pension retraite ni d'un revenu d'activité leur permettant de répondre à leurs besoins élémentaires. Il s'agit également de personnes très âgées, qui n'ont plus la force d'exercer une activité économique et qui éprouvent elles aussi des difficultés à s'assumer au quotidien.

Tableau 6 : Répartition de personnes âgées par statut matrimonial selon la situation de vulnérabilité

| Situation de vulnérabilité | Statut matrimonial | | | | Proportion en % | Effectifs |
|----------------------------|--------------------|----------|-----------------|-------------|-----------------|-----------|
| | Célibataire | En union | Séparé/ Divorcé | Veuf/ Veuve | | |
| - Vulnérable | 4,7 | 38,3 | 3,3 | 53,6 | 27,2 | 699 |
| - Pas vulnérable | 4,2 | 60,3 | 4,4 | 31,1 | 72,8 | 1867 |

Source : ECAM, 2014

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'identifier quelques facteurs susceptibles d'expliquer chez les personnes de 60 ans et plus au Cameroun et d'examiner le lien qui pourrait exister entre leur célibat et leurs situations de vulnérabilité. Les résultats de cette étude montrent que le célibat définitif est une situation qu'expérimentent surtout les femmes âgées. On pourrait de ce fait penser que le sexe est un facteur qui pourrait célibat définitif des 60 ans. Cette étude montre également que quel que soit le statut matrimonial considéré, les personnes âgées sont confrontées à tout type de vulnérabilité (économique, structurelle, relationnelle, liée à leur état de santé). On a ainsi noté que parmi les personnes âgées en situation de vulnérabilité économique, il y a une forte proportion de veuf(ve)s et de personnes en union que de célibataires. Par contre, il est ressorti que la vulnérabilité relationnelle touche un peu plus les divorcé(e)s/séparé(e)s et célibataires que les personnes en union ou les veuf(ve)s. On a également noté que parmi les personnes âgées faisant face à une vulnérabilité structurelle, il y a une forte proportion de célibataires. De même, plus de la moitié des personnes faisant face à une vulnérabilité liée à l'état de santé se sont retrouvés en situation de veuvage. On pourrait ainsi conclure que le fait d'être célibataire prédisposerait davantage à certaines formes de vulnérabilité (relationnelles et structurelles) qu'à la vulnérabilité économique ou liée à l'état de santé fragile. Toutefois, l'étude étant purement descriptive, la question mériterait d'être approfondie en s'appuyant d'une part, sur des techniques d'analyse statistique plus robustes qui permettraient d'identifier d'autres facteurs explicatifs et d'autre part sur des entretiens qui permettraient de mieux comprendre les choix matrimoniaux de célibat des aînés et de rendre compte de leur situation de vulnérabilité.

Bibliographie

- Bessière, C. (2008).** Se marier pour aller jusqu'au bout ensemble ? Ruptures conjugales et transmission des exploitations agricoles dans la lignée, *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 88(3), 47-70.
- Bouhia, R. (2007).** Les personnes en couple vivent plus longtemps, INSEE Première, n°1155, 4p.
- Bourdieu, P. (1980).** L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, 63-72.
- Bourdieu, P. (1989).** Reproduction interdite. La dimension symbolique de la domination économique », *Études rurales*, n° 113-114, p. 15-36.
- Bucrep (2011).** Situation socio-économique des personnes âgées, Rapport d'analyse thématique du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH), Yaoundé : Beta Print, 192p.
- Caldwell, B. K. (2005).** Factors affecting female age at marriage in south Asia: Contrasts between Sri Lanka and Bangladesh, *Asian Population Studies*, 1(3), 283-301.
- Chappel, N.L (1991).** Living arrangements and sources of care giving », *Journal of Gerontology*, 46 : S1-S8.
- Cohen, V. (1997).** La vulnérabilité relationnelle : essai de cadrage et de définition, *Socio-anthropologie*, n° 1. Disponible sur: <http://socio-anthropologie.revues.org/index74.html> (consulté le 12 mai 2014).
- Cumming, E. & Henry. W. E (1961).** Growing old: The process of disengagement, New York: Basic Books, 293 p.
- De Jong Gierveld, J., T. Van Tilburg et L. Lecchini (1997).** Socio-economic resources, household composition and social network as determinants of well-being among Dutch and Tuscan older adults , *Genus*, III, 3-4: 75-100.
- Delbès, C. et Gaymu, J. (2004).** L'histoire conjugale des 50 ans et plus , in C. Lefèvre et A. Filhon (dir.), *Histoires de familles, histoires familiales*, Paris, Ined, Les Cahiers de l'Ined, 156, 339-356
- Delbès, C., Gaymu, J. et Springer, S. (2006).** Les femmes vieillissent seules et les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen , *Population et Sociétés*, 419, 4 p.
- Desesquelles, A. et N. Brouard (2003).** Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile ou en institution », *Population*, 2 : 200-227
- Engelen, T. et Kok, J. (2003).** Célibat définitif et mariage tardif aux Pays-Bas, 1890-1960, *Population*, n°1 , Vol. 58, 67-96
- Eyinga Dimi, E.C. (2016).** Quand les parents africains vieillissent: Arrangements intra-familiaux et logiques de l'aide familiale, Communication présentée lors du XIX^e colloque international de l'AIDELF à Strasbourg (France) sur le thème Configurations et dynamiques familiales, du 21 au 24 juin 2016 à Strasbourg.
- Golaz, V. (2011).** Quelles sont les personnes âgées en situation de vulnérabilité ? : estimations à partir de données censitaires en Ouganda et au Sénégal. In : Molmy W.(ed.), Sajoux M. (ed.), Nowik L. (ed.) Vieillesse de la population dans les pays du Sud : famille, conditions de vie, solidarités publiques et privées : état des lieux et perspectives. (p.393-412), Paris : CEPED, (Les Numériques du CEPED)
- Grundy, E. et Glaser, K. (1997).** Trends in, and transitions to, institutional residence among older people in England and Wales 1971-1991 », *Journal of Epidemiology and Community Health*, 51 : 531-540
- Hajnal, J. (1965).** European marriage patterns in perspectives, *Population in History*, London : Edward Arnold, 101-146.
- Henry, L. (1969).** Schémas de nuptialité, déséquilibre des sexes et célibat, *Population* , n°24 (vol3), 457-484.
- Hertrich, V. (1996).** Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali, *Les Études du CEPED*, n° 14 - Paris, CEPED, 548 p.

- Hertrich, V. (2001).** Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Un premier bilan des tendances de l'entrée en union au cours des 40 dernières années, Communication présentée au colloque : *Genre, population et développement en Afrique*, ENSEA, INED, IFORD et UEPA- Abidjan, 16-21 juillet, 32 p.
- Hertrich, V. et Pilon, M. (1997).** Transitions de la nuptialité en Afrique, Rapport de recherche, n°15, Paris, CEPED, 27p
- Hofstede, G. (1987).** Relativité des pratiques de gestion et théories de l'organisation, *Revue Française de Gestion*, n° 64, 10-21
- Institut national de la statistique (2015b).** *Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) de 2014*, Rapport préliminaire, République du Cameroun
- Grundy, E. et Glaser, K.(1997).** Trends in, and transitions to, institutional residence among older people in England and Wales 1971-1991, *Journal of Epidemiology and Community Health*, 51 : 531-540
- Kalisky, R. (1980).** Islam : origine et essor du monde arabe, Marabout Université, Vervier
- Le Bras, H. (1996).** Le hasard matrimonial, *Pour la science*, n°11, dossier hors-série, avril, 42-46
- Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers (1989).** The Nuptiality Regime in Sub-saharian Africa , in Lesthaeghe, éd., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, pp. 238-237, University of California Press.
- Locoh, T. (1988).** Structures familiales et changements sociaux , in Tabutin (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, pp.117-137, Paris. L'Harmattan
- Locoh, T. (1984).** Fécondité et familles en Afrique de l'Ouest, le Togo méridional contemporain, INED, Travaux et documents, cahier n° 107 - Paris, P.U.F, 182 p.
- Locoh, T. (1994).** Social change and marriage arrangements : New types of union in Lomé, Togo, in Caroline Bledsoe et Gilles Pison (éds.), *Nuptiality in Sub-saharan Africa. Contemporary anthropological and demographic perspectives*, pp 215-230, Oxford : Clarendon Press, (International Studies in Demography).
- Meire, P. (2000).** La vulnérabilité des personnes âgées », *Louvain Médical*, vol 119, n°. 4-5, 221-226
- Mazuy M. (2002).** Situations familiales et fécondité selon le milieu social, Résultat à partir de l'enquête EHF de 1999, Documents de travail, 114, 60 p.
- Pagès, A. (2001).** Pauvreté et exclusion en milieu rural français, *Études rurales*, n° 159-160, 97-110
- Philippe, A. (2002).** Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique, in Caselli G. (ed.), Vallin J. (ed.), Wunsch G. (ed.), *Démographie : analyse et synthèses. Vol. 2, Les déterminants de la fécondité*, pp. 75-102. Paris : INED.
- Rattin S. (2005).** Enquête structure 2003, Les conjointes consacrent moins de temps à l'exploitation, Agreste Cahiers, Spécial Structure, n° 2.
- United Nations (2005).** *Living arrangements of older persons around the world*. New York : Department of Economic and Social Affairs, Population division, United Nations, 138 p.
- Van De Walle (1968).** Marriage in African censuses and inquiries, in Brass, Coale, Demeny, Heisel, Lorimer, Romaniuk et Van De Walle (éd.), *The Demography of Tropical Africa*, pp. 183-238, Princeton : Princeton University Press.
- Van De Walle (1996).** L'âge au mariage : tendances récentes, in : Foote, Hill et Martin (éd.), *Changements démographiques en Afrique Subsaharienne*, pp. 119-154 - Paris, PUF/INED. (Travaux et documents, Cahier n° 135)
- Walker, A, Arber, J et Guillemard, A.M (1993).** *Older People in Europe, Social and Economic Policies*, The 1993 Report of the European Observatory, Commission of the European Communities, Directorate General V, Employment, Social Affairs, Industrial Relations, 36 p.